

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CELESTE MINING GOLD »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera 3  
Synaccass-ci, Lot 49, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2024 , et enregistrés le 17/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELESTE MINING GOLD »

Objet : L'Exploitation minière.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan-Cocody Riviera 3  
Synaccass-ci, Lot 49, Ilot 4

Dirigeant(s) M KONE NAVIGUE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01981 du 30/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24803/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

